

**Les associations ouvrières de Verrieres et de la Fonderie ont fait une union libre et active. Ce syndicat professionnel groupe 300 de ces ouvriers : 15.000 fr. par an ; ses recettes dépassent annuellement 200.000 francs et ses dépenses 195.000 fr. Son capital est placé en actions des établissements qui travaillent les ouvriers affiliés, faisant ainsi ces ouvriers associés de leurs patrons.**

Cette corporation a nommé secrétaire permanent un ouvrier qui joint d'un traitement annuel de 4.000 francs et qui a demandé et obtenu — ceci est bien vertigineux — une augmentation de 100 fr. pour « frais de toilette ».

La meilleure entente régnait généralement entre le Syndicat et la Fédération des patrons, ce qui a permis d'assurer aux travailleurs du bassin drier un salaire moyen de six francs par jour.

La seconde association de Verrieres est la Fédération des Fonderies, ruinée pendant la grève de 1895, mais reconstruite depuis. Elle est également centre.

Dans la période de dix années qui a suivi cette grande grève de 1895, les syndicats se sont multipliés à profusion : Syndicats de petits commerçants, même de servantes, même de copistes pour obtenir plus de vacances et moins de travail.

Un détail intéressant de la mentalité de l'ouvrier verrier : dans nombre d'usines, les travailleurs refusaient d'obéir au signal donné par le cloche patronale, mais ne quittaient le travail et ne s'y remettaient qu'au coup de maillet donné par un syndiqué.

**Les grèves et le lock-out de 1906**

Deux grèves précédèrent en 1906, le grand conflit de l'industrie drapière : celle du personnel du tramway et celle des allumeurs de réverbère qui furent deux succès pour la classe ouvrière, malgré les efforts de conciliation par une commission du travail.

Le 1er juillet 1906, la Fédération (patronale) de l'industrie textile envoyait à la Fédération ouvrière une lettre se plaignant du mauvais vouloir témoigné par les tisserands à l'égard des deux métiers, réclamant une déclaration formelle de la Fédération des Tisserands sur cette question et menaçant, éventuellement, de faire appel à la main-d'œuvre étrangère pour recruter le personnel nécessaire au tissage à deux métiers, afin de ne pas mettre à l'arrêt les ouvriers se refusant à donner une déclaration formelle, mais tout en déclarant que 95 p. c. d'extr-étre étaient hostiles au tissage à deux métiers, les admettant au système pour les ouvrages légers, ou les malles sans motifs fréquents. (A Verrieres, les frais de malles sont à la charge des ouvriers).

Les patrons agrippèrent alors le menace du lock-out, mais dans les parlements, les ouvriers maintinrent leurs déclarations.

Le lock-out fut décrété ; 3.000 ouvriers se trouvaient sans travail, mais l'intervention de la Commission du travail conjura momentanément le conflit. Pendant qu'on négociait, éclata une grève sur établissement Lamboray et Duverrier, auteurs du lock-out, à propos d'une demande d'assurance des ouvriers. Cette grève fut aussi vaincue, les patrons, au lieu de renvoyer une partie du personnel, employant la totalité des ouvriers, mais à tour de rôle. Ce conflit provoqua le lock-out des ouvriers, personne ne crut à la réalité de cette menace, et grande fut la déception quand on vit, aux portes des usines, afficher la proclamation du lock-out général.

**La résistance ouvrière**

Dès le lendemain, les syndicats ouvriers se réunirent et un mot d'ordre général fut donné : résister ! Et de fait, pas un défilé ne fut commis contre l'ordre public, et le mouvement des conversations diminua même pendant les semaines du lock-out. 80 gendarmes envoyés à Verrieres, n'eurent pas l'occasion d'intervenir.

Les syndicats organisèrent les secours. Dès les premiers jours du lock-out, ce fut une course aux bureaux de poste pour les sommes versées à la caisse d'épargne. Dans un but de propagande socialiste, un orateur du parti rouge, M. Vanderweide, vint à Verrieres, dans un meeting, apporter l'obole de Charles-Louis. De nombreux ouvriers et Verrieres n'étaient nullement menacés par la détresse et les modes d'entraide ne furent que des manifestations organisées à la « Populaire », par les socialistes.

**Les négociations**

Le lock-out général avait été prononcé le 23 août, il durait depuis cinq semaines quand l'administration communale prit l'initiative de créer un comité et l'appareil de ce comité une Commission mixte du travail composée de membres ouvriers et patrons.

Bientôt un manifeste des patrons déclara le lock-out éventuellement vain, mais en changeant la cause d'échec, aucun ouvrier ne se présenta aux usines. Les ouvriers répondirent par un manifeste affirmant le droit des syndicats à intervenir dans l'élaboration des règlements d'atelier, pour les questions hygiéniques. Une question sur laquelle les ouvriers insistèrent surtout, c'est celle de la liberté individuelle complète, c'est-à-dire le droit de faire de la propagande syndicaliste.

**Le bas du Nord**

Les négociations continuèrent les semaines suivantes en principe de leur caractère exclusif à Verrieres, les ouvriers continuèrent à assister aux tentatives de travail déguisé, et que les syndicats avaient des succès.

On vit alors se faire entendre le journal du bas du Nord, l'organe du socialisme patronal, se déclare favorable aux revendications ouvrières. Le Courrier du Nord, journal catholique, dirigeant de l'opinion publique, cessait depuis longtemps de langage de conciliation.

L'opinion publique tout entière réclamait l'apaisement sur ces bases : droit de l'ouvrier d'intervenir dans la réglementation du travail, l'accord de 95 p. c., le respect du droit de grève.

A la date du 16 novembre, la Fédération patronale invitait la Fédération ouvrière à envoyer ses délégués à une réunion mixte et à discuter de la question de l'indemnité des heures de travail. Ce sera la dernière phase du conflit.

Le confédération, avant de conclure, jeta un coup d'œil général sur la marche et le résultat de l'industrie : A ses origines, elle fut basée d'un pouvoir fort pour assurer son progrès et son développement ; le capital était alors seul maître à bord. Depuis, l'industrie est arrivée à une période d'épuisement et de déclin, les ouvriers ont pris conscience de leur force et de leurs droits. Pourquoi le capital ne leur reconnaît-il pas le droit d'intervenir dans la conclusion du contrat entre patrons et ouvriers ?

**Les syndicalistes neutres**

Aux patrons, l'orateur demanda, en conclusion, d'avoir des rapports fréquents avec les travailleurs, de consacrer, ne fût-ce qu'une heure par semaine, à entendre les griefs et revendications de leur personnel. Une reconnaissance des conseils de l'industrie et du travail est également nécessaire ; ces institutions ne peuvent pas servir à quelque chose que leur convocation à une de deux parties. La loi devrait élargir leur mission et leur laisser plus d'initiative.

Le confédération se prononça en faveur des syndicats neutres, les ouvriers, dans leur intérêt même, devraient en exclure la politique et l'action révolutionnaire et c'est aux hommes d'ordre chrétien et de l'industrie, en Angleterre, le socialisme essaya vainement de s'affilier toutes les Trades Unions. A Belgique même, les délégués d'Anvers, au dernier congrès socialiste, ont dû reconnaître que le syndicat des chemins de fer n'était nullement excommunié, mais qu'il jouissait de son indépendance et de sa neutralité.

Il est à h. 1/2 quand l'orateur termine en faisant des vœux pour la bonne entente du capital et du travail, œuvre à laquelle il a consacré la plus grande part de sa carrière.

Avant la levée de la séance, le P. Rutten, le sociologue dominicain bien connu, présente quelques observations sur le syndicat neutre, la neutralité lui paraissant suspecte au point de vue syndical, comme au point de vue scolaire.

M. Victor Brants, professeur à Louvain félicite l'orateur et émet des vœux en faveur du contrat bilatéral qui, espère-t-il, sera un des meilleurs instruments de pacification sociale.

**LE SCANDALE de l'Hospice de Croix**

**Une réponse du Comité exécutif**

On cause toujours avec passion à Croix du sensationnel rapport lu par M. D'Arctagnan au Conseil municipal, au nom d'une Commission d'enquête formée par le Comité exécutif du parti socialiste.

Nous lecteurs n'ont pas oublié les révélations scandaleuses contenues dans ce document. Les témoins interrogés par les enquêteurs y déclarent, nous l'avons dit, que des faits immoraux se seraient passés à l'hospice et que des détournements y auraient été commis. Nous avons pu nous en rendre compte par les renseignements défilés sur cette affaire tous les renseignements disponibles et l'on connaît maintenant l'avis des personnes intéressées. Nous avons donné notamment les explications de M. Desbarbieux et la défense de la directrice de l'hospice.

Une lettre nous est parvenue aujourd'hui du secrétaire du Comité exécutif, M. Carré, dit d'Arctagnan, en même temps qu'une circulaire du parti socialiste.

Nous allons publier ces deux documents, et d'abord la circulaire dans laquelle le parti déclare n'avoir aucune responsabilité dans le scandale, mais que son rôle, à lui se borne à dénoncer tout ce qu'il découvre de blâmable.

**PARTI SOCIALISTE (S.F.I.O.) — SECTION DE CROIX**

**AUX ELECTEURS DE CROIX**

Citoyens,

Vous n'êtes pas sans savoir par la presse, que des faits scandaleux ont été dénoncés à la réunion du Conseil municipal, le mercredi 21 octobre dernier, et que le parti avait donné mandat à un élu, de les faire connaître de façon que le public soit renseigné.

Etant un et indivisible.

Il est aussi honnête, et j'entend le rester ! C'est pour ces raisons qu'aujourd'hui, nous avons décidé de vous dire que rien dans les multiples faits reprochés ne pourra entacher son honnabilité, attendu que c'est lui qui les a divulgués.

Notre parti, chargé de la mission que par le passé un parti d'action, chaque fois que des faits pareils se produisent

il ne manquera pas de servir à vous les faire connaître.

La Commission a été formée par les faits faits dans le scandale de l'hospice de Croix, et que les syndicats ont des succès.

Notre parti était à l'hospice de Croix, et que les syndicats ont des succès.

La Commission a été formée par les faits faits dans le scandale de l'hospice de Croix, et que les syndicats ont des succès.

Notre parti était à l'hospice de Croix, et que les syndicats ont des succès.

La Commission a été formée par les faits faits dans le scandale de l'hospice de Croix, et que les syndicats ont des succès.

Notre parti était à l'hospice de Croix, et que les syndicats ont des succès.

La Commission a été formée par les faits faits dans le scandale de l'hospice de Croix, et que les syndicats ont des succès.

Notre parti était à l'hospice de Croix, et que les syndicats ont des succès.

La Commission a été formée par les faits faits dans le scandale de l'hospice de Croix, et que les syndicats ont des succès.

Notre parti était à l'hospice de Croix, et que les syndicats ont des succès.

La Commission a été formée par les faits faits dans le scandale de l'hospice de Croix, et que les syndicats ont des succès.

Notre parti était à l'hospice de Croix, et que les syndicats ont des succès.

La Commission a été formée par les faits faits dans le scandale de l'hospice de Croix, et que les syndicats ont des succès.

Notre parti était à l'hospice de Croix, et que les syndicats ont des succès.

La Commission a été formée par les faits faits dans le scandale de l'hospice de Croix, et que les syndicats ont des succès.

Notre parti était à l'hospice de Croix, et que les syndicats ont des succès.

La Commission a été formée par les faits faits dans le scandale de l'hospice de Croix, et que les syndicats ont des succès.

Notre parti était à l'hospice de Croix, et que les syndicats ont des succès.

La Commission a été formée par les faits faits dans le scandale de l'hospice de Croix, et que les syndicats ont des succès.

Notre parti était à l'hospice de Croix, et que les syndicats ont des succès.

La Commission a été formée par les faits faits dans le scandale de l'hospice de Croix, et que les syndicats ont des succès.

Notre parti était à l'hospice de Croix, et que les syndicats ont des succès.

La Commission a été formée par les faits faits dans le scandale de l'hospice de Croix, et que les syndicats ont des succès.

Notre parti était à l'hospice de Croix, et que les syndicats ont des succès.

La Commission a été formée par les faits faits dans le scandale de l'hospice de Croix, et que les syndicats ont des succès.

Notre parti était à l'hospice de Croix, et que les syndicats ont des succès.

La Commission a été formée par les faits faits dans le scandale de l'hospice de Croix, et que les syndicats ont des succès.

Notre parti était à l'hospice de Croix, et que les syndicats ont des succès.

La Commission a été formée par les faits faits dans le scandale de l'hospice de Croix, et que les syndicats ont des succès.

Notre parti était à l'hospice de Croix, et que les syndicats ont des succès.

Il ne manquera pas de servir à vous les faire connaître.

La Commission a été formée par les faits faits dans le scandale de l'hospice de Croix, et que les syndicats ont des succès.

Notre parti était à l'hospice de Croix, et que les syndicats ont des succès.

La Commission a été formée par les faits faits dans le scandale de l'hospice de Croix, et que les syndicats ont des succès.

Notre parti était à l'hospice de Croix, et que les syndicats ont des succès.

La Commission a été formée par les faits faits dans le scandale de l'hospice de Croix, et que les syndicats ont des succès.

Notre parti était à l'hospice de Croix, et que les syndicats ont des succès.

La Commission a été formée par les faits faits dans le scandale de l'hospice de Croix, et que les syndicats ont des succès.

Notre parti était à l'hospice de Croix, et que les syndicats ont des succès.

La Commission a été formée par les faits faits dans le scandale de l'hospice de Croix, et que les syndicats ont des succès.

Notre parti était à l'hospice de Croix, et que les syndicats ont des succès.

La Commission a été formée par les faits faits dans le scandale de l'hospice de Croix, et que les syndicats ont des succès.

Notre parti était à l'hospice de Croix, et que les syndicats ont des succès.

La Commission a été formée par les faits faits dans le scandale de l'hospice de Croix, et que les syndicats ont des succès.

Notre parti était à l'hospice de Croix, et que les syndicats ont des succès.

La Commission a été formée par les faits faits dans le scandale de l'hospice de Croix, et que les syndicats ont des succès.

Notre parti était à l'hospice de Croix, et que les syndicats ont des succès.

La Commission a été formée par les faits faits dans le scandale de l'hospice de Croix, et que les syndicats ont des succès.

Notre parti était à l'hospice de Croix, et que les syndicats ont des succès.

La Commission a été formée par les faits faits dans le scandale de l'hospice de Croix, et que les syndicats ont des succès.

Notre parti était à l'hospice de Croix, et que les syndicats ont des succès.

La Commission a été formée par les faits faits dans le scandale de l'hospice de Croix, et que les syndicats ont des succès.

Notre parti était à l'hospice de Croix, et que les syndicats ont des succès.

La Commission a été formée par les faits faits dans le scandale de l'hospice de Croix, et que les syndicats ont des succès.

Notre parti était à l'hospice de Croix, et que les syndicats ont des succès.

La Commission a été formée par les faits faits dans le scandale de l'hospice de Croix, et que les syndicats ont des succès.

Notre parti était à l'hospice de Croix, et que les syndicats ont des succès.

La Commission a été formée par les faits faits dans le scandale de l'hospice de Croix, et que les syndicats ont des succès.

Notre parti était à l'hospice de Croix, et que les syndicats ont des succès.

La Commission a été formée par les faits faits dans le scandale de l'hospice de Croix, et que les syndicats ont des succès.

Notre parti était à l'hospice de Croix, et que les syndicats ont des succès.

Il ne manquera pas de servir à vous les faire connaître.

La Commission a été formée par les faits faits dans le scandale de l'hospice de Croix, et que les syndicats ont des succès.

Notre parti était à l'hospice de Croix, et que les syndicats ont des succès.

La Commission a été formée par les faits faits dans le scandale de l'hospice de Croix, et que les syndicats ont des succès.

Notre parti était à l'hospice de Croix, et que les syndicats ont des succès.

La Commission a été formée par les faits faits dans le scandale de l'hospice de Croix, et que les syndicats ont des succès.

Notre parti était à l'hospice de Croix, et que les syndicats ont des succès.

La Commission a été formée par les faits faits dans le scandale de l'hospice de Croix, et que les syndicats ont des succès.

Notre parti était à l'hospice de Croix, et que les syndicats ont des succès.

La Commission a été formée par les faits faits dans le scandale de l'hospice de Croix, et que les syndicats ont des succès.

Notre parti était à l'hospice de Croix, et que les syndicats ont des succès.

La Commission a été formée par les faits faits dans le scandale de l'hospice de Croix, et que les syndicats ont des succès.

Notre parti était à l'hospice de Croix, et que les syndicats ont des succès.

La Commission a été formée par les faits faits dans le scandale de l'hospice de Croix, et que les syndicats ont des succès.

Notre parti était à l'hospice de Croix, et que les syndicats ont des succès.

La Commission a été formée par les faits faits dans le scandale de l'hospice de Croix, et que les syndicats ont des succès.

Notre parti était à l'hospice de Croix, et que les syndicats ont des succès.

La Commission a été formée par les faits faits dans le scandale de l'hospice de Croix, et que les syndicats ont des succès.

Notre parti était à l'hospice de Croix, et que les syndicats ont des succès.

La Commission a été formée par les faits faits dans le scandale de l'hospice de Croix, et que les syndicats ont des succès.

Notre parti était à l'hospice de Croix, et que les syndicats ont des succès.

La Commission a été formée par les faits faits dans le scandale de l'hospice de Croix, et que les syndicats ont des succès.

Notre parti était à l'hospice de Croix, et que les syndicats ont des succès.

La Commission a été formée par les faits faits dans le scandale de l'hospice de Croix, et que les syndicats ont des succès.

Notre parti était à l'hospice de Croix, et que les syndicats ont des succès.

La Commission a été formée par les faits faits dans le scandale de l'hospice de Croix, et que les syndicats ont des succès.

Notre parti était à l'hospice de Croix, et que les syndicats ont des succès.

La Commission a été formée par les faits faits dans le scandale de l'hospice de Croix, et que les syndicats ont des succès.

Notre parti était à l'hospice de Croix, et que les syndicats ont des succès.

La Commission a été formée par les faits faits dans le scandale de l'hospice de Croix, et que les syndicats ont des succès.

Notre parti était à l'hospice de Croix, et que les syndicats ont des succès.

**MIÈRE HEURE**  
(De nos Correspondants particuliers et par fil spécial)

**L'INCENDIE DE L'« ALGÉSIAS »**

Trois matelots asphyxiés. — Les blessés. — Incidents étonnants

Toulon, 26 novembre. — Il est à présent malheureusement certain que trois matelots sont défunts dans le bateau en flammes et qu'ils ont péri. Ce sont les nommés : Challeg René, fourrier, âgé de 22 ans ; Jouffray, quartier-maître, mécanicien, 25 ans ; et Delumeau, ouvrier-mécanicien, 22 ans, tous trois originaires des Charentes.

Ces malheureux s'étaient couchés dans le fond du bâtiment, au-dessous des soutes. Surpris par la fumée, ils n'ont pu s'échapper à temps et l'asphyxie ne tarda pas à les suffoquer.

Les chercheurs, mais en vain ne purent relever ; plus tard, les cadavres furent carbonisés par les flammes. Parmi les blessés, se trouvaient les matelots du pont, Henriot, Tilly et Durand, qui, couchés dans le poste des matres, ne furent leur salut qu'à un plongeon ; mais ils tombèrent sur des planches et des madiers et se contusionnèrent plus ou moins grièvement.

Le chauffeur breveté Simon et le matelot-coq Guérin, qui quittaient le bord dans les derniers furent brûlés assez grièvement.

Il faut citer aussi Le Genti qui, enveloppé d'une couverture, parcourait le navire enflammé, d'un bout à l'autre, pour prévenir les matelots endormis. C'est lui qui quitta le bord le dernier en se jetant par dessus bord lesté.

Le malheureux tomba sur une chaise et ce n'est que par le plus grand des hasards qu'il fut sauvé par les embarcations.

**LES EXERCICES DE TIR DANS L'EST**

Une grave constatation

Le correspondant de « l'Autorité » a interrogé à ce sujet un officier que ni lui a pas caché avoir constaté, aux exercices de tir, que les cartouches qui ne paraissent pas étaient trop nombreuses.

**L'ANARCHIE AU MAROC**

L'envoi de cuirassés

Toulon, 26 novembre. — On confirme qu'à leur arrivée à Tanger, la « Jeanne d'Arc » et le « Gallée » repartiront pour Toulon ; mais le « Forbin » restera à la disposition de l'amiral Touchard, qui aura ainsi à sa disposition trois cuirassés et un croiseur.

l'amiral Touchard arrivera à Toulon demain matin et montera à midi sur le « Suffren ».

**LE PROCHAIN CONSISTOIRE**

Les nouveaux évêques. — L'allocation de Pie X

Paris, 26 novembre. — De Rome au « Figaro » : Dans le consistoire du 6 décembre, Pie X prononcera environ 20 évêques, parmi lesquels ceux de Soissons et de La Rochelle, deux évêques russes et quelques évêques espagnols et italiens, et probablement l'archevêque de Mohilev.

Le Pape devra communiquer aux cardinaux les nominations déjà faites par bref, de plus de 70 archevêques et évêques élus depuis le 14 février dernier.

Tous ces évêques ainsi nommés sont déjà consacrés depuis quelques mois et ont pris possession de leur diocèse. Dans ce cas se trouvent, par exemple, l'archevêque de Rennes, les évêques d'Alger, Autun, Bayeux, Belley, Cahors, Dijon, Saint-Brieux, Saint-Florent, Moulins, Périgueux, dont la nomination, déjà effectuée par bref, sera simplement annoncée.

des nouvelles troupes du 93<sup>e</sup> de ligne de la Rochelle-Yon, et de nombreux gendarmes. La ville semble en état de siège.

**L'ATTENTAT CONTRE M. MERLOU**

L'attitude de la coupable

Paris, 26 novembre. — Mme Dalmagne, l'auteur de l'attentat contre M. Merlou, conduite au commissariat de police, a refusé de répondre à toutes les questions, en déclarant qu'elle ne paraît que devant le juge d'instruction.

Elle a été écrouée à Saint-Lazare.

**LES TROUBLES EN RUSSIE**

Les attentats

Théodosia, 26 novembre. — Un individu a lancé une bombe contre le général Doydov, gouverneur général ; la bombe n'a pas éclaté. L'individu a été arrêté.

**Nouvelles Régionales**

L'AFFAIRE DE L'INTENDANCE. — L'instruction. — M. le général Leion, commandant le 1<sup>er</sup> corps d'armée, a remis le dossier de l'affaire de l'intendance entre les mains de M. le sous-intendant Pontay, commissaire du gouvernement, qui est chargé de l'instruction de l'affaire.

M. Pontay n'a encore entendu, on le conçoit, aucun des témoins ; il lui faut, avant tout, compiler le dossier chargé de l'affaire. Mais, ce n'est pas une petite besogne.

**LA SAINTE-CÉCILE**

ROUBAIX. — Grande-Harmonie. Le banquet.